

L'administrateur provisoire  
Présidence de l'Université  
CAB/TC/AK N° 11

A

Monsieur Jérôme Valluy

Paris, le 18 septembre 2020

**Objet : lettre de mission au titre de la transmission des savoirs avec outils numériques (pédagogie numérique)**

Dans le cadre du mandat en cours d'administration provisoire de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et suite à notre discussion du lundi 14 septembre 2020, je vous ai proposé de vous nommer chargé de la mission « Transmission des savoirs avec outils numériques (dit « pédagogie numérique ») », ce que vous avez accepté.

En relation avec mon Cabinet, la DSIUN et les directions de composantes vous pourrez vous rapprocher de membres de la communauté universitaire de notre Université pour identifier les pratiques d'enseignement à distance expérimentées durant le confinement du printemps 2020 ou depuis, et en tirer les enseignements positifs ou négatifs, au regard de la transmission des savoirs aux étudiants et de leurs apprentissages.

L'objectif est de pouvoir implémenter les pratiques vertueuses, selon vos recommandations, dès que possible. A ce titre, vous pourriez très vite me faire parvenir vos premières recommandations provisoires que nous pourrions rendre effectives immédiatement si la crise sanitaire devait s'aggraver.

A plus long terme, vous pourriez concevoir des modules ou des recommandations qui améliorent la pédagogie par le numérique et proposent de nouvelles méthodes de transmission des savoirs dans un paysage universitaire bouleversé qui doit savoir interroger et mettre à jour ses pratiques.

Au fur et à mesure de l'installation dans chaque UFR d'un référent « numérique » rendu disponible pour aider, en relation étroite avec la DSIUN, les enseignants-chercheurs dans le maniement des applications et documentations mises à disposition par l'université, vous favoriserez le dialogue entre ces référents afin de fluidifier les partages d'expériences positives entre eux. Il s'agira aussi de faciliter les remontées d'informations auprès des instances centrales de l'établissement sur les succès observés et sur les problèmes tendanciellement rencontrés, notamment de coordination entre composantes, ainsi que sur les réformes souhaitables. En respectant les prérogatives des services centraux existants, vous consulterez particulièrement ces référents pour fonder les préconisations que vous me ferez.

Dans ces préconisations, vous vous attacherez à distinguer les situations d'enseignement selon le niveau d'étude (notamment pour les premières années), les disciplines enseignées, le nombre d'étudiants, les configurations de diplômes ou de bi-diplômes, etc. Vous tiendrez

compte des inégalités sociales et des inégalités de formation entre étudiants, mais aussi entre enseignants, notamment dans l'usage des outils numériques.

Vous tiendrez compte également du principe de liberté pédagogique à respecter en toutes circonstances, ainsi que des contraintes matérielles et juridiques s'imposant à l'enseignement à distance notamment dans ces circonstances exceptionnelles liées à la crise sanitaire de la Covid-19. Vous pourrez à cet égard formuler des propositions en matière d'équipement et d'outillage numériques, en précisant dans la mesure du possible leurs modalités de financement en cohérence avec le fonctionnement actuel de l'établissement.

J'ai bien noté que vous souhaitez continuer à assurer vos enseignements durant cette mission. Vous me rendrez compte de son avancée à tout moment par les moyens de votre choix (courriels, appels téléphoniques, rencontres...). Je souhaite aussi que vous puissiez rendre compte de votre mission sous la forme d'un rapport provisoire d'activité le 30 novembre 2020.



Thomas CLAY  
Administrateur provisoire de l'Université